»M. CLÉMENCEAU. — Mais enfin, nous avons tout au moins des morceaux de documents, et le journal le *Temps* est fort instructif à cet égard : il y est donné connaissance d'un document, en date du 2 avril, dans lequel le gouvernement chinois disait : « Nous avons eu plusieurs entretiens avec M. Bourée, et nous avons l'espoir qu'ils ne seront pas infructueux. » C'était donc avec le gouvernement chinois que M. Bourée négociait, et voilà, du côté de la Chine, des dispositions conciliantes.

»Est-ce tout ? Non ! La Chine a fait plus, ce traité Bourée elle en a commencé l'exécution ; elle a retiré ses troupes du Tonkin.

»Le document que je cite continuait ainsi : « Nous croyons avoir donné une preuve de notre désir de conciliation en consentant à faire retirer nos troupes pendant les négociations »

»Donc, il est indiscutable que le traité Bourée n'était pas une chose fantastique : vous en avez même donné connaissance au Sénat. Donc ce traité existe, et il a reçu un commencement d'exécution. Mais, dit M. le ministre, il y a deux traités Bourée, c'est comme s'il n'y en avait pas. Je sais bien que les diplomates ne s'entendent pas toujours mais c'est quand l'accord n'existe pas qu'ils doivent le chercher. Il fallait donc poursuivre les négociations »

L'orateur revenant une seconde fois sur ce traité explique pourquoi il a été repoussé par M. le ministre des affaires étrangères :

»M. CLÉMENCEAU. — Non, M. le ministre n'a pas repoussé le traité Bourée parce qu'il y avait deux textes, il l'a repoussé parce qu'il ne l'approuvait pas. Et puis, il a offert à la Chine quelque chose qui ressemblait simplement aux bases de ce traité.

»Alors, pourquoi n'avez-vous pas continué les négociations ? Pourquoi avez-vous rappelé votre argent ? Vous étiez mal renseigné sur les forces de la Chine, vous pensiez qu'il fallait parler haut menacer, exercer une action militaire énergique pour obtenir un résultat.

»Vous avez mal vu, vous aviez un bon terrain de négociations. Il peut se faire que M. Bourée ait commis des fautes. Pourquoi cependant avez vous rompu brusquement les négociations en rappelant notre ambassadeur ? Voilà la question que je recommande à M. le président du conseil qui veut bien me promettre une réponse. »

L'orateur descend de la tribune pour céder la place à M. le président du conseil.

Discours de M. J. Ferry

M. Jules Ferry ému ne semble pas avoir au début son assurance habituelle, quelques bravos énergiques de sa fidèle majorité le réconfortent en lui indiquant que les amis veillent.

M. le président du conseil ne pouvait laisser se terminer cette discussion sans produire en public quelques uns de ces nombreux *traits* dont il a le secret. Cette fois c'était sous la forme d'une dépêche envoyée le 29 octobre par M. Tricou et dans laquelle le gouvernement chinois, au dire de cet agent diplomatique, blâmerait la conduite du marquis Tseng

M. le président du Conseil commence son discours par une longue digression sur l'expédition de Tunisie. Il ne peut concevoir qu'on l'accuse personnellement d'avoir poussé la France dans la voie des expéditions lointaines.

Le cabinet est resté fidèle à la politique de la France au point de vue colonial, il n'a pas voulu laissé déchoir la puissance maritime de la France.

M. JULES FERRY. — J'explique qu'il faut à la France une politique coloniale. Les moindres épaves de ce domaine doivent être sacrées, parce que c'est un legs du passé et une réserve pour l'avenir

»Est-ce que la politique républicaine peut être considérée comme une politique préoccupée uniquement de vivre au jour le jour ? La République ne doit-elle pas, comme tout gouvernement, préparer de haut l'avenir de cette société française laborieuse, industrielle, commerçante, dont elle a la tutelle ?

»Jetez les yeux sur le monde, et voyez avec quelle ardeur les nations rivales se réservent pour cet avenir, non de demain, mais de cinquante, de cent ans.

»C'est l'avenir même de la patrie, le lot de nos enfants, le pain de nos ouvriers. Cela fait rire les démocrates de l'extrême gauche ! Je les remercie de cette manifestation.

Voyez avec quel ardeur les nations, soucieuses des débouchés commerciaux, qui sont l'avenir de la production, tâchent de se faire une part dans ces régions inexplorées de l'Afrique ou de l'Asie, qui contiennent tant de richesses, et particulièrement dans cet immense empire de Chine, que personne, d'ailleurs, n'a la folle idée de songer à conquérir.

»Si le gouvernement a cru devoir aller à Hué sans l'autorisation des Chambres, c'est parce qu'il sut et le coupable de ne pas saisir l'occasion »

M. JULES FERRY. — Il n'est donc pas possible de dire que nous ayons méconnu les vues et les volontés de la Chambre. Mais on nous dit : « Vous êtes allé à Hué, et vous aviez promis de ne pas y aller sans l'autorisation de la Chambre

»En effet les instructions données à M. Harmand, prescrivaient avec la plus grande précision, d'éviter toute entreprise sur Hué. Il y avait pour cela de très bonnes raisons.

»Mais ces raisons se sont évanouies le jour où la mort de Tu Duc a fait naître une occasion qu'il eût été coupable de ne pas saisir. Et alors, nous avons reçu un télégramme de notre commissaire civil, appuyé par M. l'amiral Coubet et M. le général Bouët, nous disant : « Il est facile en ce moment, de nous emparer des forts de la rivière de Hué. C'est nécessaire, nous y autorisez-vous ? »

»Et M. Clémenceau de nous dire : « Avant de répondre, il fallait convoquer la Chambre. » Oui il fallait laisser passer le temps ! attendre le moment où la mousson rend l'entrée de la rivière impossible !

»Si nous avions suivi cette politique M. Clémenceau tout le premier nous aurait dit : « C'est pour cela que vous avez rappelé les Chambres ? Et vous vous dites un gouvernement d'initiative ! Et vous n'avez pas su prendre sous votre responsabilité une initiative aussi nécessaire ! Et vous avez cru faire peur sur la Chambre la trop-pour la faire opérer commencée trop tôt !

»Eh bien, M. Clémenceau qui se réserve le grand rôle quand il est nécessaire : il agit et il vient en faire aux Chambres. Jugez-moi, et si j'ai mal fait, condamnez-moi. »

M. le président du conseil comme M. Challemel-Lacour nie l'existence du traité Bourée :

M. JULES FERRY. — Je dis que, parmi nos adversaires, il en est qui nous reprochent, très amèrement, d'avoir rompu ce qu'on appelle improprement le traité Bourée, tandis que d'autres, au contraire, prétendent que nous n'aurons eu, à aucun moment, négocier avec la Chine.

Ces deux reproches contradictoires me feraient croire que le gouvernement était dans la vérité en refusant de suivre M. Bourée sur le terrain où il voulait nous entraîner et qu'il a montré par ses négociations son bon vouloir, sa modération vis-à-vis de la Chine.

M. le ministre des affaires étrangères a refait l'historique du projet Bourée avec une éloquence, une précision, que je ne saurais égaler.

»Nos adversaires font de ce projet une des grandes machines de guerre contre le cabinet; ils disent et écrivent qu'il y a eu un traité signé. Dans un journal que ne désavouera pas M. Granet, *la France*, puisque c'est le sien, on lisait le 27 octobre que, contrairement aux affirmations de M. le ministre des affaires étrangères, M. Bourée avait obtenu la signature du plénipotentiaire chinois.

»C'est avec de semblables notes qu'on égare l'opinion publique. Or, la lettre écrite de Shanghaï, le 11 juin 1883, par M. Bourée, et dont M. Clémenceau n'a pas lu le bon passage nous montre, avec l'aveu complet, candide, de notre agent, le véritable caractère de ce fameux traité Bourée.

» J'insiste sur ce fait, écrit M. Bourée, qu'aucune stipulation n'a été arrêtée, même *ad referendum* et que ce projet ne contitne qu'une ébauche préliminaire destinée à être présentée à l'agrément du gouvernement français, qui restait libre de l'accepter, de la modifier ou de la repousser.»

L'orateur veut prouver à la Chambre que les relations du cabinet français avec le gouvernement chinois sont des plus amicales. Il donne lecture à la Chambre d'une dépêche qu'il venait de recevoir.

M. JULES FERRY. — Voici donc où en est l'état actuel et de fait de nos relations avec la Chine.

»M. Tricon est parti pour Tokio pour présenter ses lettres de rappel.

M. Patenotre qui lui succède n'est pas encore parti, mais il y a un chargé d'affaires muni de tous les pouvoirs.

»De plus voici ce que télégraphiait avant hier M. Tricon. « Le Huug-Chang est venu me trouver à la dernière heure pour me prier instamment de rester ; je lui ai répondu que l'état de ma santé me recommandait impérieusement de partir. Le vice roi est très-inquiet : il désavoue hautement le marquis de Tseng.

»Tout ceci n'a rien de surprenant quand on prend le parti, qui est le seul bon, de ne pas considérer les affaires chinoises au même point de vue que les affaires européennes.

» Si, au lieu de la Chine, nous avions en face de nous une puissance européenne, la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui aurait quelque chose d'inquiétant ; mais il faut nous rendre compte d'une manière d'agir dont la Chine ne nous donne pas aujourd'hui le premier exemple ; il faut nous rendre compte de la politique d'un gouvernement qui a pour habitude de protester contre des actes qu'il subit, qui renouvelle indéfiniment sa protestation et qui reste cependant en relations avec la puissance à laquelle il adresse ses protestations.

M. Jules Ferry répond enfin à une des questions précises qui lui avait été posée par M Clémenceau. *Que comptez vous faire ?*

M. JULES FERRY. — Voilà le terrain sur lequel nous nous sommes placés, et nous croyons qu'il n'est ni bon, ni politique, ni habile de faire le procès qu'il plairait à M. Delafosse de nous voir faire.

Nous voulons nous établir solidement dans le Delta, prendre Son-Tay et Bak-Ninh, et nous ne doutons pas que les renforts en route ou déjà arrivés ne nous permettent d'ajouter ce nouvel exploit à tant d'autres actions glorieuses de nos troupes, inférieures en nombre, mais qui rachètent cette infériorité par leur valeur.

»Nous voulons nous emparer de ces deux points que nous manquent, et nous vous disons: Quand nous serons là, personne ne nous en chassera.

»Nous y serons inexpugnables. Je sens bien que cela ne fait pas l'affaire de certains conseillers qui nous disent : Il serait plus simple d'envoyer 20,000 hommes là-bas et de détrôner le gaurre à la Chine.

»Nous ne sommes pas de cette école-là : nous sommes de l'école du sang-froid, de la patience ; avec du temps et avec les forces que nous vous demanderons nous croyons que nous serons inexpugnables dans le Tonkin, je le répète, et nous attendrons que les faits accomplis obligent ceux qui ne s'incinent que devant les faits, à baisser pavillon.

»Je crois que c'est clair et net; si je répondu à toutes les questions de M. Clémenceau ? Il a fait allusion à certaines suggestions dont M. le ministre des affaires étrangères a parlé à plusieurs reprises.

Replique de M. Clémenceau

M. Clémenceau répondant à M. Jules Ferry fait le procès à un membre de la majorité qui ne voit dans le maintien du ministère qu'une occasion de donner des faveurs à leurs amis. Puis il expose longuement comment il envisage le rôle que la France doit jouer dans le concert européen.

M. CLÉMENCEAU. — Eh bien, on dit couramment aujourd'hui qu'il n'y a plus d'Europe. On répète ce qu'on disait à Saint-Pétersbourg après Sadowa : « Il n'y a plus d'intérêt européen ; chacun peut suivre son intérêt propre. » Et il semble que ce soit là la politique du ministère.

»Je ne dis pas qu'il n'y ait plus d'Europe ; mais il est certain qu'il y en a moins qu'il y a vingt ans. L'équilibre européen tel que l'avait établi le traité de Westphalie et plus tard les traités de Vienne, et qui reposait sur la présence d'une confédération d'Etats au centre de l'Europe, n'existe plus.

»Il en résulte de profonds changements Le vice de cet ancien équilibre, très ingénieusement construit et qui a donné à l'Europe un certain temps de paix, comme autrefois les querelles entre la noblesse et le clergé avaient pu procurer quelques libertés aux citoyens, son vice capital, c'est qu'il était artificiellement établi entre des forces vivantes, donc mouvantes et qui changeaient.

»Le jour où la Révolution française a introduit dans les principes de la société le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, on a vu apparaître la politique des nationalités. Et alors, la politique des nationalités et la politique de l'équilibre sont entrées en guerre.

»M. Thiers tenait pour l'équilibre. L'empire a flotté entre les deux ; il a tenu assez à la politique des nationalités pour perdre le bénéfice de l'équilibre, et assez à la politique de l'équilibre pour perdre les avantages de la politique des nationalités.

»Eh bien, l'ancien droit a disparu, et la politique des nationalités ne peut recevoir son développement que si la notion du droit intervient et acquiert la même autorité entre les peuples qu'entre les individus.

»Le résultat, c'est que nous avons, en Europe, une paix tendue, qui n'est peut-être pas précaire mais qui a le grand inconvénient de le parsitre C'est une paix belliqueuse, c'est une situation instable et je n'éprouve aucun embarras à m'expliquer sur l'Allemagne.»

M. Clémenceau en traitant la question de la mobilisation ayant dit que les forces que l'on était en train d'expédier au Tonkin viendraient à faire faute en cas de conflagration européenne M. le ministre de la guerre est intervenu pour déclarer que tout était pour le mieux, qu'il n'y avait rien à redonter, que la sécurité de la France était assurée.

Après quelques mots de réplique de M. Clémenceau qui termine en disant qu'il n'y a pins une seule faute à commettre, la clôture est demandée de tous côtés.

Discours de M. Calla

M. Calla, le nouveau député du 16e arrondissement de Paris, demande la parole contre la clôture.

En quelques paroles justes et modérées, l'honorable député qui a su se faire accepter par la Chambre, a exposé des motifs qui lui semblaient plaider en faveur du projet de résolution qu'il avait l'honneur de déposer et qui était ainsi conçue :

Une commission de vingt deux membres sera nommée dans les bureaux pour examiner la situation diplomatique et militaire, pour recevoir un supplement d'informations, pour prendre connaissance de la situation financière et de l'état des arsenaux. La commission devra déposer son rapport avant le 15 novembre.

Adoption d'un ordre de jour de confiance

L'urgence qui avait été demandée sur cette proposition est repoussée.

Quatre ordres du jour sont alors déposés. Le premier émane de M. Granet. En voici les termes :

« La Chambre, constatant que le ministère n'a pas tenu les engagements pris devant le Parlement et regrettant que les fautes commises ne lui laissent plus une autorité suffisante pour agir ou négocier utilement, passe à l'ordre du jour. »

Le second, de M. Frédéric Passy.

« La Chambre, également soucieuse des intérêts et de l'honneur du pays, émet le vœu que, conformément aux stipulations du 2e protocole de la Conférence de Paris, l'examen des questions pendantes entre le gouvernement de l'empire chinois et le gouvernement de la République française soit confié aux bons offices d'une puissance amie »

Le troisième de MM. Paul Bert et Loubet:

« La Chambre approuvant les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder au Tonkin les intérêts les droits et l'honneur de la France, et confiante dans sa fermeté et sa prudence pour faire exécuter les traités existants, passe à l'ordre du jour. »

Enfin M. Gatineau demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Frédéric Passy qui avait demandé la parole pour fournir quelques explications sur son ordre du jour monte à la tribune et ne peut arriver à se faire entendre.

L'ordre du jour pur et simple demandé par M. Gatineau est repoussé par 339 voix contre 194 sur 533 votants

La priorité est ensuite accordée à l'ordre du jour présenté par M. Paul Bert et Loubet, et qui avait été accepté par le gouvernement.

Il est adopté par 339 voix contre 160 sur 499 votants

La séance est levée à sept heures moins dix minutes, et la Chambre s'ajourne à lundi.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — M. Louis Barbotin, ingénieur architecte, a été nommé, par M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts, à l'emploi de professeur d'architecture à l'Ecole nationale des arts industriels.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES. — La Mairie nous communique l'avis suivant :

« MM. les propriétaires des biens fonds situés dans la commune de Roubaix, canton-ouest, leurs régisseurs, fermiers ou métayers, locataires ou autres agents, sont prévenus que le géomètre de première classe du cadastre s'y rendra le jeudi matin, 15 novembre, et qu'il y restera jusqu'au dimanche soir, 25, pour vérifier avec eux, à la Mairie, salle des pompiers, le bulletin cadastral des propriétés portées sous leur nom, recevoir leurs réclamations, examiner sans frais sur le terrain, et rectifier, s'il y a lieu, les parcelles dont la désignation ou la contenance leur paraîtraient inexactes.

» MM. les propriétaires qui ne connaîtraient pas exactement la situation et la contenance de leurs propriétés, sont priés de se faire accompagner par leurs fermiers »

LA TOUSSAINT. — Comme chaque année l'affluence des fidèles dans nos églises a été considérable. Le matin, les communions ont été partout très nombreuses. A Saint-Martin, entre autres, la nef du milieu était occupée exclusivement par les hommes, qui ont terminé la retraite annuelle par une communion générale

Pendant la journée des milliers de personnes se sont rendues au cimetière Dans l'après-midi les visiteurs étaient si nombreux que la circulation était devenue difficile, non seulement au cimetière, mais, sur toute la longueur de la Grande Rue. Jamais croyons-nous, on n'y a vu pareille affluence.

Bien des couronnes et des bouquets ont été déposés sur les tombes dont la toilette avait été soigneusement faite.

Aujourd'hui, il y a encore au cimetière de nombreux pèlerins.

La fête chrétienne ne diminue pas parmi nous; le culte des morts y est toujours religieusement observé.

CERCLE DE L'INDUSTRIE. — L'assemblée générale annuelle du « Cercle de l'Industrie » aura lieu le Samedi 3 novembre, à 9 heures du soir.

Voici l'ordre du jour de la séance : Présentation de l'inventaire.

M. X. DORION, professeur des cours publics d'anglais et d'espagnol, vient d'avoir la douleur de perdre un fils de seize ans.

A cause de ce deuil, les deux cours seront fermés aujourd'hui et demain.

LA GRÈVE DE LA RUE D'ALMA. — 96 ouvriers sur 130 du tissage mécanique de MM. Dillies Vanvert et Stoltz fabricants, rue d'Alma, ont repris leur travail ce matin, à la suite d'un accord survenu entre eux et leurs patrons.

CHRONIQUE THÉATRALE. — Nous rappelons que le *Trouvère* et la *Favorite* seront données dimanche, à l'Hippodrome par la troupe lyrique parisienne de M. Pilo Mariani, dont les artistes ont si brillamment représenté, lundi, les *Dragons* et le *Chalet* donnés à Bruges

On peut s'attendre à un nouveau succès, si l'appréciation des journaux que nous avons sous les yeux n'est pas exagérée.

Voici, en effet, comment s'exprime l'*Avenir des Flandres* sur une représentation du *Trouvère* :

« Mme Mariani a été admirable comme cantatrice et comme comédienne. Douée d'une voix puissante et étendue, cette artiste a mis en relief toute son ampleur dans une déclamation largement accentuée, faisant ressortir avec énergie ses accents dramatiques. Dès les premières phrases, Mme Mariani avait conquis son public et dans la suite de son rôle, elle a parcouru toute la gamme de son talent avec un feu, avec une verve et une puissance qui ont vivement impressionné l'auditoire et de façon à provoquer des explosions d'applaudissements.

M. Mexès, fort ténor, se faisait également entendre pour la première fois dans Maurique Cet artiste possède aussi de bonnes qualités; sa voix, sans être d'un timbre très distingué, n'en est pas moins agréable et l'ut de poitrine qu'il a lancé dans le chant des coulisses, a témoigné de sa grande étendue. M Mexès peut revendiquer une bonne part dans le succès du *Trouvère*.

M. Kustner a mis au service du comte de Luna sa voix puissante et son talent de comédien ; le succès suit cet artiste dans tous ses rôles, car il prouve que son talent se plie à tous les genres.

Quant à Mlle Hervey, elle a su se large part des ovations dont le public a été prodigue pendant cette belle soirée ; si, du côté dramatique, on aurait pu désirer un peu plus d'expression et de passion, notre chantuuse légère sait toujours charmer le public par sa voix si pure et si sympathique.

UN NOYÉ. — Un jeune bâtelier, Louis Leblaire, a retiré ce matin, du canal de Roubaix près du pont de Tourcoing, le cadavre d'un inconnu paraissant âgé d'un trentaine d'années.

Un chapeau de feutre forme, un paletot, un gilet, des bottines, une cravate et une montre en argent avaient été trouvés sur le berge. Ces divers objets appartenaient à cet individu.

Plusieurs papiers trouvés dans les poches du paletot indiquent que le noyé habitait Tourcoing. Le linge porte les initiales L. H.

Le corps a été transporté à l'Hôtel Dieu.

DEUX ACCIDENTS — Un jeune homme de 15 ans, Pierre Lehembre a été renversé hier par une voiture rue de l'Hommelet. Les roues du véhicule lui ont passé sur les jambes. Lehembre n'a heureusement reçu que de légères blessures. Il a été transféré chez lui, rue de la Balance.

— Un habitant de Lille, Barthélemy Raffamer, a fait hier un faux pas dans la Grande-Rue, et s'est foulé le pied. Il a été transporté à l'Hôtel Dieu

DEUX VOLS. — Douze pièces de tissus orléans anglais, évalués 475 francs, ont été volés, la nuit dans un wagon bâché placé sur la ligne du chemin de fer à 150 mètres au-delà du Pont Saint Vincent de Paul. Le ou les auteurs sont inconnus.

— Une servante, Céline Delgrange, a été arrêtée hier pour vol d'ustensiles de ménage chez son patron, cabaretier, rue Pellart.

Chambre syndicale des ouvriers en bâtiment de Roubaix. — Lundi 5 novembre, à sept heures précises du soir, assemblée générale mensuelle des adhérents, au siège social, à la Brasserie-Centrale, rue Neuve. — La commission prie les sociétaires dont les cotisations sont en retard, de venir les régler, à la réunion, sous peine d'être rayé de la société.

TOURCOING

M. WALDECK-ROUSSEAU A TOURCOING. — L'un de nos correspondants particuliers de Paris nous télégraphie que M. Waldeck-Rousseau, accompagné de M. Durand, sous-secrétaire d'Etat, au ministère de l'instruction publique et de M. Lenoël, secrétaire particulier du ministre viendra, dimanche prochain, à Tourcoing, et s'arrêtera quelques heures à Lille.

Nous nous faisons un devoir d'insérer immédiatement la protestation qui nous est adressée par MM. les orphéonistes *Crick-Sicks* ; mais c'est aussi notre devoir d'affirmer que la personne qui nous a donné les renseignements inexacts que nous avons publiés était de bonne foi et nullement hostile à une société dont toute notre ville apprécie le mérite :

« Tourcoing, le 30 octobre 1883.

» Monsieur le Rédacteur,

» Nous vous prions d'insérer au plus tôt la protestation suivante, en réponse aux assertions contenues dans votre numéro de ce jour.

» Votre correspondant, que nous sommes en droit de suspecter et dont les intentions nous sont évidemment hostiles, vous a déjà plusieurs fois et sciemment induit en erreur.

» La Société des Orphéonistes (Crick-Sicks) n'a qu'il le sache bien, d'autre préoccupation que celle de maintenir sa réputation artistique. Elle l'a, croyons-nous, suffisamment prouvé et son concert du 5 novembre en sera un témoignage éclatant sous ce rapport — et c'est le secret de notre vitalité, nous avons été, nous sommes et nous resterons toujours étroitement unis.

» Nous n'avons reçu *aucune menace* de nos membres honoraires. Une semblable supposition fait ni plus ni moins injure à leur bon sens.

» D'autre part, la municipalité nous a laissés parfaitement libres de nous faire entendre le jour de la fête. Elle sait à quoi s'en tenir sur notre attitude, et nous ne sommes nullement disposés à prendre les conseils intéressés de votre reporter.

» De grâce, qu'il nous laisse absolument en dehors de toutes ces questions irritantes au milieu desquelles l'art musical a tout à perdre et rien à gagner.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, nos civilités empressées.

« Le Conseil d'administration des Orphéonistes *Crick Sicks*. »

FUNÉRAILLES. — Une respectable famille de Tourcoing la famille Delabaye, très honorablement connue dans notre ville, subit en ce moment une bien douloureuse épreuve.

M. André Delabaye, fils de M. Delabaye, receveur d'octroi à Tourcoing, vient de mourir.

Ce jeune homme, qui appartenait à un régiment d'artillerie en garnison à Douai, était en congé dans sa famille pour raison de santé.

Sa conduite exemplaire et les brillantes qualités de son cœur avaient conquis à André Delabaye l'affection et l'estime générales ; aussi ses funérailles avaient elles attiré une foule considérable. On y remarquait les sociétés des Crick-Sicks et du Petit-Château, qui le comptaient au nombre de leurs membres les plus dévoués.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Moïse Welcomme, président des *Cricks-Sicks*, Emile Filpo, président du Petit-Château; François Delemasure et Honoré Ballois, sociétaires.

M. Moïse Welcomme a prononcé sur la tombe un discours plein de cœur dans lequel il loue, comme il le mérite, les nobles sentiments de son ami.

Nous espérons qu'il nous sera donné de publier ce touchant discours.

M. DOUA, Commissaire de police à Tourcoing vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Il sera remplacé par M. le commissaire de police de Saint-Amand.

Nos concitoyens apprendront avec regret le départ de M. Doua, qui a rendu de nombreux services à notre ville.

UNE NOMINATION. — Nous apprenons la nomination de M. Taxil, maréchal des logis de gendarmerie à Tourcoing, au poste de commissaire de police à Auzin.

Nous nous réjouissons de cette nomination pour M. Taxil qui la désirait, mais nous la regrettons pour notre ville.

Intelligent, actif, d'une fidélité exemplaire à tous ses devoirs, M. Taxil emportera avec lui l'estime de tous ceux qui l'ont connu.

LILLE

La *Vraie France*, après avoir reproduit la lettre de M. Henry Bayart que nous avons publié hier, la fait suivre des réflexions suivantes :

« A cette communication, le rédacteur en chef de la *Vraie France* avait immédiatement répondu :

» Lille, le 26 octobre 1883.

» Monsieur,

» En arrivant au journal. — et j'étais absent depuis près de trois semaines — je trouve la lettre que vous me faites l'honneur de m'adresser.

» Je ne me crois pas vraiment en droit, monsieur, d'insérer de moi-même et sur l'initiative d'un seul membre, un document qui engage le Comité tout entier. Au surplus, l'assertion indirecte de notre correspondant demeure exacte en soi, puisque le comité n'a pas jusqu'ici absudonné son œuvre.

» Veuillez agréer, etc.

» A. MARON. »

« Nos confrères qui ont prêté leur publicité à la lettre de M. Bayart voudront sens doute insérer aussi notre réponse. Il ne nous convient pas, d'ailleurs, d'entrer, aujourd'hui, dans plus de détails sur le fond même du débat qui a surgi entre nous et l'un des membres du Comité. »

ADIEUX A M. MATHIAS. — Mardi matin, M. Ferdinand Mathias, ex-ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord, nommé ingénieur principal à Paris, quittait Lille par l'express de 6 h. 50.

Tous les employés du bureau de la traction, groupés sur le quai de la gare, ont adressé de touchants adieux à leur chef qui paraissait visiblement ému.

L'ATTENTAT DE LA GARE DE LILLE. — On se souvient de Marius Rivière, qui a tiré deux coups de revolver dans la gare de Lille sur une femme qui avait déposé contre lui.

L'affaire viendra à la session de novembre devant la cour d'assises de Douai.

VOL AUDACIEUX. — Dimanche dernier, vers sept heures du soir, un malfaiteur a pénétré dans la boucherie de Mme veuve Capon, rue d'Esquermes, en escaladant une fenêtre donnant sur la rue. Il a dévalisé le comptoir. Le bruit qu'il fit attira l'attention des gens de la maison; ils accoururent, mais trop tard, le voleur était enfui.

DES GAMINS, en jouant aujourd'hui, à midi, le long de la route de Lille à Mons-en Barœul, ont trouvé, dans un fossé, le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe féminin, enveloppé dans un jupon. Une enquête est ouverte.

LE MYSTÈRE SANGLANT DE DOUAI

Un drame des plus mystérieux s'est déroulé la nuit dernière dans un compartiment du train parti de Paris à 11 heures du soir est arrivé à Lille à 7 heures 5 minutes ce matin.

A l'arrêt du train à Douai, au moment où l'employé ouvrait les portières pour faciliter la descente des voyageurs, il trouva dans un compartiment de seconde classe un homme étendu dans une mare de sang, râlant encore et qui quelques instants après rendait le dernier soupir sans avoir pu prononcer une parole; un revolver gisait auprès du malheureux qui paraît avoir reçu dans la bouche une balle lui ayant traversé la tête.

Y a-t-il crime ou suicide ? A l'heure actuelle il est absolument impossible de se prononcé, un véritable mystère plane sur cette affaire, qu'il ne sera probablement pas aisé d'éclaircir.

Les perquisitions faites à l'arrivée à Lille ont amené la découverte de tâches de sang dans le compartiment voisin de celui ou le cadavre a été trouvé. C'est un wagon de première classe, les tâches sont légères mais toutes fraîches, Des débris de lettres également souillés de sang ont été recueillis aussi dans ce wagon : elles ne paraissent avoir aucun rapport avec le drame.

Le corps a été transporté au bureau médical de la gare de Douai où le docteur Watelle n'a pu que constater le décès ; il a été ensuite dirigé vers la morgue.

Les papiers trouvé sur le cadavre, entre autres une patente de tailleur, datée de 1882 et les cartes de visite ont fait connaître le nom du malheureux.

C'est M. Renoux, tailleur, rue Montmorency, 5, à Paris.

Renoux était correctement vêtu de noir; c'est un homme de quarante ans environ. Il était porteur de 157 fr. en or et billets de banque.

Un tailleur de Douai a constaté l'identité de Renoux qu'il connaissait très-bien.

Les wagons où le drame s'est déroulé ont été plombés à l'arrivée à Lille et immédiatement renvoyés à Douai pour l'instruction.

Le parquet fait l'enquête.

Dans son rapport, le commissaire central de Douai émet la probabilité du suicide.

NORD

— LES VOTES DES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DU NORD. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais sur les différents ordres du jour relatifs à l'interpellation sur le Tonkin :

1° Sur l'ordre du jour Paul Bert, accepté par le gouvernement ;

Ont voté pour : MM. Pierre Legrand, Screpel, Guillemin, de Marcère, Bernard, Cirier, Desmoutiers, Alfred Girard, Outters, Bouilliez Bridon Fanien, Desprez, Ansart Reux, Ribot.

Ont coté contre : MM. Bergerot, Brame, Debucby, Giard, Plichon, Des Rotours, Hamilie, Lefebvre du Prey, Levert.

Se sont abstenus : MM. Masure, Trystram, Florent-Lefebvre, Graux.

Absent : M. Giroud.

2° Sur l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Gatineau et reponsé par le gouvernement :

Ont voté pour : MM. Bernard. Bergerot, Brame, Debucby, Giard, Plichon, Des Rotours, Trystram, Florent-Lefebvre, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

Ont voté contre : M. Pierre Legrand, Screpel, Guillemin, de Marcère, Cirier, Desmoutiers, Alfred Girard, Outters, Bouilliez Bridon. Fanien, Desprez, Ansart-Raux, Ribot.

Se sont abstenus : MM. Masure, Graux.

Absent : M. Giroud.

DUNKERQUE. — Dimanche, au théâtre, pendant le dépouillement du scrutin pour l'admission de plusieurs artistes, une violente altercation s'est élevée entre M Bossaert, conseiller municipal, membre de la commission théâtrale, et M. Trystram, fils du député du Nord. Des paroles assez vives ont été échangées et, d'après la rumeur publique, on croit que cette affaire donnera lieu à une rencontre entre ces messieurs

ANOR. — *Emouvant suicide.* — Hier mardi, Joseph Mennier, âgé de 70 ans célibataire, demeurant rue d'Hirson, à Anor, s'est suicidé en se portant onze coups de rasoir dans la gorge. Meunier donnait depuis quelque temps des signes d'aliénation mentale. Ses funérailles ont eu lieu aujourd'hui.

HONDSCHOOTE. — Dans cette commune de 3,472 habitants, l'état-civil n'a constaté qu'une seule naissance depuis le 24 septembre. Pas de mariages, pas de décès Et nous sommes au 30 octobre !

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, 31 octobre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

J'étais à Lille hier, et voulant envoyer une instruction très urgente chez moi, j'ai déposé une dépêche au bureau télégraphique de la Gare à une heure précise. Cette dépêche est arrivée chez moi, place Notre-Dame, à 5 heures moins 1/4 !!

N'aurais-je pas mieux fait d'envoyer ce que j'avais à dire par la première brouette venue ??

Agréez, etc.

BECQUART,
tourneur, contour NotreDame.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 31 OCTOBRE. — Julie Verkimpen, rue Lannes, maisons Paul Blaye. — Cécile Petit, rue Bayart, 27. — Joseph Mahieu, rue des Longues-Haies, cour Betteuof, 3. — Napoléon Polyn, rue d'Arcole, cour Krabansky, 15. — Blanche Veeckeman, rue des Longues-Haies, 32. — Désiré Renaud, rue de la Chapelle Carrette, 69. — Sophie Duhamel, rue de l'Epeule, 99.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 31 OCTOBRE. — Mathilde Vandenbuicke, 3 mois, rue de l'Epeule, cour Dhalluin, 5. — Lucie Deroubaix, 73 ans, ménagère, rue de Tournai, maisons veuve Thillier, 3. — Marie Dejaeghère, 32 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Prouvost, présenté sans vie, rue de la Chaussée, 3. — Charles Vanrasembouck, 9 mois, rue de l'Ouest, cour du grand jeu d'arc, 4.

MARIAGES du 29 octobre. — Alphonse Verlaeckt, tisserand et Léonie Lambré, piqûrière. — Henri Soete, débourreur et Françoise Decock, soigneuse. — Constantin Verplancke, tisserand et Julie Degezelle, piqûrière. — Edmond Vantieghem, marchand boulanger et Maria Bourdeaudhuy, cuisinière.

Du 30. — Charles Potage, employé de commerce et Pauline Destombes, fileuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 31 octobre. — Célina Blancke, rue Haute-Voie. — Albert Dessauvages, Chêne-Houpline.

DÉCÈS du 31 octobre. — Néant.

MARIAGE du 31 octobre. — Remi Hurpeau, 19 ans, débourreur et Sidonie Descamps, 19 ans, rattacheuse.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELCROIX-BACHELET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste DELCROIX, décédé à Roubaix, le 1er novembre 1883, à l'âge de soixante-dix-huit ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 3 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, tissage de M. Henri Prouvost, rue du Nouveau Monde.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 5 novembre 1883, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Dame Justine-Joseph SELOSSE, épouse de Monsieur Amand DUPIRE, décédée à Wattrelos, le 3 octobre 1883, dans sa 70e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 5 novembre 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Camille KINDT, décédé à Roubaix, le 22 septembre 1883, à l'âge de vingt et-un ans. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire de 1re Classe, sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le lundi 5 novembre 1883, à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise-Julie DUFOREST, décédée à Tourcoing, le 22 octobre 1883, à l'âge de 22 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

— UN MYSTÉRIEUX PRISONNIER. — On lit dans le *Petit Marseillais* :

« Le 18 août dernier, des agents de police surprirent, en plein bois du quartier Saint-Louis, un individu nanti d'une canne à épée, mais dépourvu de vêtements et